

N/REF : 17/07/2024 12H16 C:000012 I:00937

CABINET DEMOUGIN

V/Email reçu le Mercredi 17/07/2024 a 12H16

**32 BIS RUE DE LA MUSE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : 4 VESPUCCI
4 AVENUE AMERIGO VESPUCCI
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 20 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2/4 AV.AMERIGO VESPUCCI 17000 - LOGT DE M.DOUGERE - TEL.0786074226 -
AU 1ER ETAGE (AU DESSUS DU LOCAL VELO)
AUTRE CONTACT M.PAULAIS (MEMBRE DU CS) - TEL.0611765791

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE IMPORTANTE AU PLAFOND DU LOCAL VELO
DU BATIMENT AVISO

Donneur d'ordre : Mme S. TOUIL VALLET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 17/07/2024

INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL VELO

CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION PROVENANT DE L'ETAGE SUPERIEUR

RECHERCHE ET REPERAGE DES RESEAUX D'ALIMENTATION

OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE PALIERE

CONTROLE DES COMPTEURS D'EAU

CONSTAT : LA FUITE SEMBLE PROVENIR DU LOGEMENT C6 DE MR/ MME CHESSE
CAR LE COMPTEUR TOURNE EN CONTINUE

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/ MME CHESSE

RECHERCHE ET REPERAGE DES RESEAUX D'ALIMENTATION

MANOEUVRAGE DES VANNES DE COUPURE D'EAU

LOCALISATION DE LA FUITE SUR LE TUYAU D'ALIMENTATION PER ENTRE LA
NOURRICE ET LE SANITAIRE

COUPURE D'EAU DE L'ALIMENTATION DU SANITAIRE AU NIVEAU DE LA NOURRICE

CONSTAT : LA FUITE EST STOPPEE

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 19/07/24 a 16H27 Mme N. SEIXAS

AD LCOMPTER Email envoyé le 17/07/24 a 17H59 Mme S. TOUIL VALLET

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/07	1	65,16		114,03
1,75	H(s)2ème personnel	1	48,24		84,42
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15		40,15
TOTAL H.T.					266,98
T.V.A. a 10,00%					26,69
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>293,67</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN